



1.5
Jours

Habilitation électrique Recyclage BE Mesurage

dans SECURITE - HABILITATION ELECTRIQUE / Réf : SEC-ELEC-73

Objectifs de la formation

- Exécuter en toute sécurité les mesures et/ou vérifications d'ordre électrique sur des installations et équipements électriques basse tension.
- Gérer et appliquer la réglementation selon la norme NF C 18-510
- Maintenir son habilitation électrique initiale

Programme de la formation

Jour 1 - Matin

1. Définir les axes d'amélioration de la prévention des risques électriques par l'analyse des accidents et l'application des pratiques professionnelles sécurisées

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles
- Pratiques professionnelles
- Thèmes communs S S-F
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Évaluation du risque électrique

Jour 1 - Après-midi

2. Définir les mesures de prévention et de protection lors des interventions en zones d'environnement électrique

- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitations : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Analyse des risques et mise en oeuvre des principes généraux de prévention
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité)



- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Jour 2 - Matin

3. Identifier les procédures de mise en sécurité et de consignation des circuits électriques lors des opérations

- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Documents applicables dans le cadre d'une opération : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, certificat pour tiers, avis de fin de travail

4. Distinguer les équipements de travail et la prévention des risques associés

- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en oeuvre

Pré-requis

Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension considéré (BT) sur les ouvrages ou les installations électriques. Avoir suivi et validé au préalable une formation initiale (TC2). Maîtriser le français (lu, écrit, parlé).

Public cible

L'habilitation électrique BE Mesurage s'adresse à des personnes qui effectuent des opérations de mesure sur des installations électriques en basse tension. Ces personnes doivent être capables de réaliser des mesures électriques de manière sécurisée, tout en respectant les protocoles de sécurité spécifiques aux environnements électriques. Exemples : Techniciens de maintenance préventive Ingénieurs de tests et de validation Techniciens de bureau d'études électriques Agents de contrôle qualité Techniciens de laboratoires d'essais électriques Ce recyclage est nécessaire pour maintenir leurs compétences à jour, comprendre les dernières évolutions en termes de normes et de sécurité, et continuer à travailler en toute sécurité.



Pédagogie

Méthode pédagogique :

Tout au long de la formation, l'analyse de la fiche de poste, des missions ponctuelles et des retours d'expériences du stagiaire feront l'objet d'échanges constructifs et dynamiques. L'analyse d'études de cas, la mise en situation permettront de faciliter l'acquisition des connaissances et garantiront une bonne compréhension pour une mise en pratique efficace.

Méthode d'évaluation :

A l'issu de la formation, l'animateur proposera dans un premier temps des évaluations théoriques (QCM), suivies d'évaluations pratiques (mise en situation, scénario basé sur la fiche de poste, etc). Les exercices pratiques seront élaborés en tenant compte des spécificités de l'activité professionnelle du stagiaire et des points d'évaluation imposés par la norme. Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

